

CERAMIQUES ET TRAITEMENT DE SURFACE – Dépôts par voie sèche

Jeudi 8 Mars (9h00 - 17h) (accueil 8h30-9h00)

Lieu : ESTER Technopole, 1 avenue d'Ester – 87069 Limoges Cedex

INTERVENANTS : Daniel BERNARD - TCPP

Frais d'inscription	Tarifs HT	Tarif TTC
Tarif adhérent	<input type="checkbox"/> 250€ HT	<input type="checkbox"/> 300€ TTC
Tarif non adhérent	<input type="checkbox"/> 375€ HT	<input type="checkbox"/> 450€ TTC

Pour les modalités d'inscription et règlement, merci de vous reporter aux conditions générales de vente (p2 du bulletin d'inscription)

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 02/03/2018

(Merci de remplir toutes les lignes)

Participant

Nom : Prénom :
Fonction : Service :

Entreprise

Raison sociale : N° Siret :
Code NAF : Contact administratif :
Adresse complète :
Tél.: Fax : E-mail contact admi. :

Souhaitez-vous un entretien B to B avec M BERNARD ?

OUI NON

Seriez-vous intéressé par une visite de l'entreprise TCPP le vendredi 9 matin ?

OUI NON

Adresse de facturation (si différente de l'adresse de l'entreprise)

Raison sociale :
Contact :
Adresse complète :

Date :
Nom du signataire :
Fonction :
Signature :

Cachet de l'entreprise

Inscription, règlement et facturation :

Tel. 05 55 38 16 21 / Fax. 05 55 38 18 62

contact@cerameurop.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

MODALITÉS D'INSCRIPTION PAR L'ENTREPRISE

L'inscription sera définitive à réception du bulletin d'inscription complété et signé par l'entreprise et accompagné du montant total du coût de la (ou des) journée(s)

Chèque à libeller à l'ordre du Pôle Européen de la Céramique et à retourner à l'adresse suivante :

Pôle Européen de la Céramique
1 avenue d'Ester
87069 Limoges Cedex

En cas de dédit par l'entreprise **8 jours ouvrés avant le début de la (ou des) journée(s), le Pôle Européen de la Céramique retiendra le coût total de la journée.**

Toute journée entamée est due dans son intégralité.

Report ou annulation : le Pôle Européen de la Céramique se réserve le droit d'annuler ou de reporter la/les journée(s) décrite(s) dans le programme. L'entreprise sera avisée 8 jours ouvrés avant.

ENGAGEMENTS D'INSCRIPTION

L'entreprise s'engage à s'assurer de la bonne fin de paiement et à communiquer ses coordonnées au Pôle. Dès réception de l'inscription du participant, l'entreprise recevra une confirmation d'inscription. L'entreprise **s'acquittera de l'inscription au plus tard 3 jours ouvrés avant le début de la (ou des) journée(s).**

Dans le cas contraire, le paiement sera exigible à l'arrivée du participant sur les lieux de la (ou des) journée(s).

Date :

Nom du signataire :

Fonction :

Signature :

Cachet de l'entreprise

Inscription, règlement et facturation :

Tel. 05 55 38 16 21 / Fax. 05 55 38 18 62

contact@cerameurop.com